



PROCES-VERBAL

Commune des Avirons DE L'ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le **22 octobre 2017** que la convocation du Conseil a été faite le **10 octobre 2017** et que le nombre des membres en exercice étant de **33**, le nombre des membres présents est de **29**.



Etaient présents :

M. DENNEMONT Michel
 M. MONDON René
 Mme BAILLIF Line Rose
 M. LESQUELIN Jean Hugues
 Mme LUCAS Roseline
 M. ESCHYLE Gilles
 Mme CADAS Isabelle
 M. BENARD Alex
 Mme MARCHAND Gladys
 Mme MEZINO Sylvaine
 M. CASSAGNABERE Patrick
 M. RIVIERE Lucien
 Mme RIVIERE Suzette
 Mme JULLIEN Marie-Josée
 M. PAYET Fabrice

L'an deux mil dix-sept, le vingt-deux du mois d'octobre, à dix heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune des AVIRONS, se sont réunis dans la salle du conseil sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de Madame MEZINO Sylvaine née le 9 février 1943, doyenne d'âge.

La présidente a procédé à l'appel nominatif des élus et, après avoir constaté que le quorum était atteint, a déclaré la séance ouverte.

Secrétaire :

La Présidente propose la candidature de **Mme DEVEAUX Lydia** comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, **Mme DEVEAUX Lydia** est désignée pour en assurer les fonctions. **Madame DIJOUX Marie-Josée**, directrice générale des services, est désignée **secrétaire auxiliaire**.

M. FRINGUE Mikaël
 Mme BARET Liliane
 M. FERRERE Frédo
 Mme ABELARD Isabelle
 Mme LESQUELIN Nadia
 M. RIVIERE Olivier
 Mme DEVEAUX ép. GRONDIN Lydia
 M. CANTINA Pierrot
 Mme HOARAU Annie
 M. FORT Paul
 M. SERMANDE Jean Pierre
 M. DENNEMONT Jean Daniel
 Mme SILOTIA Natacha
 Mme BRABANT VICTOIRE Fabienne

Hôtel de Ville

61, avenue Général de Gaulle – B.P. N°2 - 97425 LES AVIRONS

Tél. : 0262 38 02 66 – Télécopie : 0262 38 09 65

Procurations : M. RIVIERE Raphaël a donné mandat à Mme BAILLIF Line Rose – Mme HEBERT Monique a donné mandat à Mme LUCAS Roseline – M. VLODY René a donné mandat à M. MONDON René – Mme CADERBY Colette a donné mandat à M. FORT Paul

& &
&

AFFAIRE N° 1 : ELECTION DU MAIRE

La Présidente, après avoir donné lecture des articles L.2121-7 et L.2122-4, a invité le Conseil à procéder, conformément à l'article L.2121-7, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection du Maire.

Le Conseil a désigné deux assesseurs :

- ✓ M. BENARD Alex
- ✓ M. RIVIERE Olivier

Est candidat :

- M. René MONDON

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, est passé dans l'isoloir et a voté.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Inscrits :	33
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Votants :	33
Nombres de bulletins trouvés dans l'urne :	33
Bulletins blancs ou nuls :	01
Suffrages exprimés :	32
Majorité absolue ¹ :	17

A obtenu :

- M. René MONDON : 32 voix

M. René MONDON ayant obtenu la majorité absolue des voix, est élu **Maire**.

La Présidente a alors déclaré M. René MONDON installé dans ses fonctions de Maire et l'a invité à assurer la présidence pour la suite de l'ordre du jour.

& &
&

¹ La majorité absolue est :

- égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ;

- ou, si le nombre de suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

AFFAIRE N° 2 : FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

M. René MONDON, Maire, président de séance, donne lecture des dispositions des articles L.2122-1 et L.2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales et propose à l'assemblée de fixer à **sept** le nombre d'adjoints au Maire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe à **sept** le nombre d'adjoints.

Il est procédé ensuite, sous la présidence de M. René MONDON, élu Maire, à l'élection des adjoints.

& &
&

AFFAIRE N° 3 : ELECTION DES ADJOINTS

L'article L.2122-7-2 du CGCT dispose que « *les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.* »

Le Maire fait appel à candidatures.

Est candidate la liste suivante :

➤ **Liste des Adjoints :**

- 1) BAILLIF Line Rose
- 2) LESQUELIN Jean Hugues
- 3) LUCAS Roseline
- 4) ESCHYLE Gilles
- 5) CADAS Isabelle
- 6) BENARD Alex
- 7) MARCHAND Gladys

Sont désignés assesseurs :

- ✓ M. BENARD Alex
- ✓ M. RIVIERE Olivier

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, est passé à l'isoloir et a voté.

Le dépouillement a donné les résultats suivants :

Inscrits :	33
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	00
Votants :	33
Nombres de bulletins trouvés dans l'urne :	33
Bulletins blancs ou nuls :	03
Suffrages exprimés :	30
Majorité absolue ² :	17

² La majorité absolue est :

- égale à la moitié plus un des suffrages exprimés ;

- ou, si le nombre de suffrages exprimés est impair, à la moitié du nombre pair immédiatement supérieur.

A obtenu :

1) **Liste des Adjoint :** 30 voix

La liste composée des élus suivants : Mme BAILLIF Line Rose – M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline – M. ESCHYLE Gilles – Mme CADAS Isabelle – M. BENARD Alex – Mme MARCHAND Gladys ayant obtenu la majorité absolue, sont proclamés élus adjoints au Maire et immédiatement installés dans l'ordre suivant en fonction de l'ordre de présentation de la liste :

- 1^{er} Adjoint : BAILLIF Line Rose
- 2^{ème} Adjoint : LESQUELIN Jean Hugues
- 3^{ème} Adjoint : LUCAS Roseline
- 4^{ème} Adjoint : ESCHYLE Gilles
- 5^{ème} Adjoint : CADAS Isabelle
- 6^{ème} Adjoint : BENARD Alex
- 7^{ème} Adjoint : MARCHAND Gladys

& &
&

En application de l'article R.2121-2 et R.2121-4, le tableau du Conseil Municipal est arrêté tel que prévu en annexe.

& &
&

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, le Maire déclare la séance close à **onze heures trente minutes**.

Fait en séance publique,
Le dimanche 22 octobre 2017

La doyenne, présidente,

La secrétaire,

Le Maire, président,

Et les membres ont signé :

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL 2017

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux (art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT).

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, selon l'ordre de leur élection et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste (art. R. 2121-3 du CGCT).

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales (art. R. 2121-4 du CGCT) :

1° Par ancienneté de leur élection depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Un double du tableau reste déposé dans les bureaux de la mairie, de la sous-préfecture et de la préfecture où chacun peut en prendre communication ou copie (R. 2121-4 du code général des collectivités territoriales).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRENOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste (en chiffres)
Maire	M.	MONDON René Joseph Jules	11/09/1953	22/10/2017	32
Premier adjoint	Mme	BAILLIF Line Rose Marlène	06/02/1966	22/10/2017	30
Deuxième adjoint	M.	LESQUELIN Jean Hugues	22/08/1963	22/10/2017	30
Troisième adjoint	Mme	LUCAS Roseline née CILLON	01/02/1965	22/10/2017	30
Quatrième adjoint	M.	ESCHYLE Gilles Joseph	01/09/1961	22/10/2017	30
Cinquième adjoint	Mme	CADAS Isabelle née GRONDIN	13/09/1971	22/10/2017	30
Sixième adjoint	M.	BENARD Alex	27/07/1950	22/10/2017	30
Septième adjoint	Mme	MARCHAND Gladys née POTTER	13/06/1961	22/10/2017	30
Conseiller	Mme	MEZINO Sylvaine née RIVIERE	09/02/1943		
Conseiller	M.	DENNEMONT Joseph Michel	11/02/1949		
Conseiller	Mme	HEBERT Monique née ZETTOR	30/11/1953		
Conseiller	M.	VLODY René Gervais	31/05/1954		
Conseiller	M.	CASSAGNABERE Patrick Daniel	17/04/1958		
Conseiller	M.	RIVIERE Lucien	13/10/1958		
Conseiller	Mme	RIVIERE Suzette née DEVEAUX	01/01/1966		
Conseiller	Mme	JULLIEN Marie-Josée née CADET	07/05/1966		

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRENOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par le candidat ou la liste (en chiffres)
Conseiller	M.	PAYET Fabrice Maximin	22/10/1972		
Conseiller	M.	FRINGUE François Mikaël	26/05/1974		
Conseiller	Mme	BARET Liliane	07/01/1976		
Conseiller	M.	FERRERE Frédo Georges	28/02/1979		
Conseiller	M.	RIVIERE Olivier François Joseph	20/12/1980		
Conseiller	Mme	ABELARD Marie Prisca Isabelle née PAYET	26/06/1981		
Conseiller	Mme	LESQUELIN Nadia	12/08/1983		
Conseiller	Mme	DEVEAUX Lydia Marie Audrey	07/03/1991		
Conseiller	M.	CANTINA Pierrot	16/07/1957		
Conseiller opposition	Mme	HOARAU Annie Françoise née DALELE	22/11/1960		
Conseiller opposition	M.	FORT Paul	27/08/1961		
Conseiller opposition	Mme	CADERBY Colette née ANELARD	18/03/1963		
Conseiller opposition	M.	SERMANDE Jean Pierre	17/10/1963		
Conseiller opposition	M.	DENNEMONT Jean Daniel	14/04/1969		
Conseiller opposition	Mme	SILOTIA Natacha	05/04/1974		
Conseiller opposition	Mme	VICTOIRE Marie Fabienne née BRABANT	28/08/1964		

Cachet de la mairie :



Certifié par le Maire,

Aux Avirons, le 22 octobre 2017

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.